

DEPARTEMENT DU  
DOUBS

-----  
ARRONDISSEMENT DE  
BESANCON

-----  
CANTON DE  
BAUME LES DAMES

-----  
N°13 / 2022

OBJET :

Approbation du Compte de  
Gestion 2021  
LOTISSEMENT

**COMMUNE D'AUTECHAUX**  
**25110**

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 17/03/2022**

L'an deux-mil-vingt-deux, le 17/03/2022 à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'AUTECHAUX, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BRUNELLA, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Sophie LEPARLIER, Séverine VOIDEY, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Jean-Luc DORNIER, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Claude GARNERET

Absents : Néant

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Mr Claude GARNERET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a accepté

**NOTA** : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché en Mairie  
le 20 / 03 / 2022  
que la convocation du conseil avait été faite  
le 11 / 03 / 2022  
que le nombre de conseillers en exercice est de ....  
Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Président a déclaré la séance ouverte.

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 établi par le receveur municipal.

Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion présenté et autorise le Maire à le signer.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

**VOTE : 11**

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Maire  
Préfecture du Doubs  
Jean-Yves BRUNELLA

Reçu le

24 MARS 2022



Contrôle de légalité



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :